

# Le maire : « Malgré les difficultés garder espoir en l'avenir »

Comme à l'accoutumée, c'est dans l'enceinte de l'espace René-Autran que Michel Gros a présenté ses vœux à la population. Le maire – entouré de nombreux élus (1) – a d'abord évoqué l'endettement communal « qui reste stable, malgré tous les projets initiés depuis cinq ans »; puis l'assainissement des finances « avec, cette année encore, le dégagement d'un excédent de fonctionnement confortable ». Il a ensuite détaillé les divers investissements (1,4 Me), réalisés l'an dernier : la quatrième classe de maternelle, le stade en gazon synthétique, le doublement de la conduite d'eau entre le forage de Valescure et le réservoir Notre-Dame, la réfection d'une partie des chemins communaux et des pistes DFCI du plateau d'Agnis ou encore celle du parking et de la cour de la maternelle.

### Sport et agriculture

Michel Gros a aussi rappelé la baisse de 30 % du prix de l'eau et de l'assainissement (notre édition du 10 janvier) et brièvement évoqué la démission de huit de ses conseillers et les élections partielles qui en ont découlé. Il a enfin annoncé, pour 2013, la mise



**Des centaines de Roquiers s'étaient réunies salle René-Autran pour assister à cette traditionnelle cérémonie des vœux.** (Photo J. H.)

en œuvre de maints projets « déjà financés, grâce notamment au soutien du conseil général, que je remercie vivement ». Parmi eux, la création d'un mini-stade pour l'école primaire, d'un troisième court de tennis avec éclairage et d'un important réseau pluvial, chemin des Molières. Sans oublier l'extension future du cimetière, l'acquisition d'un véhicule destiné au comité

communal feux de forêt ou la poursuite du projet de création d'une zone agricole protégée (ZAP). La cérémonie s'est achevée autour d'une galette des rois et d'une coupe de champagne.

**J. H.**

1. Les sept autres maires du Val d'Issole (parmi lesquels André Guiol, conseiller général); Marie Bouchez, conseillère régionale; Michèle Roattino, maire du Val et Didier Brémond, suppléant de Josette Pons, députée.